



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 54997

Texte de la question

Mme Brigitte Douay souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur un projet pour lequel milite activement la jeune chambre économique (JCE) de Cambrai et de sa région. La date du 20 novembre est reconnue, en France, comme Journée nationale des droits de l'enfant. Cette reconnaissance de droits propres à l'enfant, son affirmation non seulement solennelle et symbolique mais se traduisant aussi par des mesures concrètes sont d'autant plus importantes qu'aujourd'hui encore trop d'enfants dans le monde souffrent, étant exploités, battus, bafoués. La France, terre des droits de l'homme, doit user de toute son influence pour que s'engagent dans cette reconnaissance des droits de l'enfant l'ensemble de ses partenaires européens, et au-delà, le plus grand nombre de pays possible. La JCE de Cambrai et de sa région agit dans ce sens et pour la reconnaissance du 20 novembre comme Journée universelle des droits de l'enfant. Aussi lui demande-t-elle quels moyens elle peut mettre en oeuvre pour que ce projet aboutisse.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Douay](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54997

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6947